



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091450

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/08/2025 17H58 C:025808 I:36030

JPG CAFE GADAGNE

V/Appel du Jeudi 14/08/2025 a 17H58

**1 PLACE DU PETIT COLLEGE
69005 LYON**

IMMEUBLE : JPG CAFE GADAGNE
1 PLACE DU PETIT COLLEGE
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N1 PLACE DU PETIT COLLEGE - CONTACTER M PELLIGRINO - *06 29833712*

MOTIF : EVACUATIONS BOUCHEES COTE CUISINE

Donneur d'ordre : M. F. DA EIRA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 15/08/2025 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU CAFE GADAGNE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES SUR 8 METRES DE RESEAU
EAUX USEES PAR LA BONDE DE SOL DANS LA CUISINE
CONTROLE ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE DES LIEUX

LE 15/08/2025 A 15H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU CAFE GADAGNE EN PRESENCE DU RESPONSABLE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 12 METRES DE RESEAU A PLUSIEURS
REPRISES
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/08/25 a 19H46 M. F. DA EIRA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091450

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 15/08	1	121,34	364,02
3,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	121,34	364,02
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 15/08	2		Pour mémoire
2,50	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	2		Pour mémoire
TOTAL H.T.				910,04
T.V.A. a 20,00%				182,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1092,04</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.